

## Le TRAVAIL du DIMANCHE pour tous en boutique, c'est pour demain !

Avril 2014

- La Direction d'Orange Sud EST a décidé d'ouvrir d'une nouvelle boutique début mai 2014 sur le site des «TERRASSES du PORT» à Marseille. Elle se veut être une «vitrine» comme celle des Champs Élysées, en ouvrant 70h par semaine, 7/7 jours, de 10h à 20H.
- Un accord interprofessionnel signé le 2 novembre 2011 a créé un périmètre de «Zone d'Animation Culturelle et Touristique et Thermale» à Marseille, suite au classement de la ville en capitale européenne de la culture. Il a pour objectif de soutenir l'activité par la relance de la fréquentation dans le centre ville de Marseille et entraîner le développement de l'emploi. Cet accord instaure l'ouverture des boutiques le dimanche.
- La direction de l'AD Sud Est propose un accord local sur le travail du dimanche aux Managers et Vendeurs qui seront «volontaires» pour travailler dans cette boutique, en leur imposant un quota minimum de dimanches travaillés sans donner de maximum sur l'année.
- Cette boutique ouvrira tous les jours de l'année (sauf le 1<sup>er</sup> mai !) avec des «nocturnes» (non prévues dans l'accord) qui auront lieu dès le jour de l'ouverture !

### ■ Le contexte

Le Directeur de l'Agence Distribution Sud Est préfère des accords locaux morcelés boutique par boutique plutôt que d'engager sur son territoire une véritable réflexion sur le travail du dimanche pour l'ensemble des boutiques. Il n'y a pas de réflexion de fond qui permettrait de comprendre les choix stratégiques d'ouverture, de maintien ou de fermeture de boutiques. En effet, les raisons des fermetures de République et de Centre Bourse pourraient être d'ordre économique. La CFE-CGC ne comprend pas les motifs de fermeture de Grand Littoral qui est prospère ! A moins que ce ne soit pour trouver du personnel « volontaire » pour les Terrasses du Port...

### ■ La boutique de Grand Littoral sacrifiée

La Direction Orange Sud Est n'hésite pas à sacrifier la boutique de Grand Littoral sous le prétexte fallacieux que celle-ci perdra 30% de son Chiffre d'Affaires avec l'ouverture des Terrasses du Port. Mais d'où sort ce calcul ? Et si son chiffre d'affaire n'était pas impacté... L'ouverture de cette nouvelle boutique n'avait-elle pas pour but de relancer la fréquentation, d'accroître l'activité et d'entraîner le développement de l'emploi ? En réalité, la fermeture de Grand Littoral permet de constituer un vivier de salariés sans affectation, contraints mais « volontaires » aux yeux de l'Agence Distribution pour travailler aux Terrasses du Port !

### **Résultat : la suppression de 6 emplois sans aucune embauche**

Dans l'hypothèse non prouvée que Grand Littoral ne serait plus rentable, pourquoi la remplacer par une boutique GDT (Générale de Téléphone, filiale d'Orange) ? Gageons que si la GDT reprend la boutique c'est qu'elle sait que l'arrivée de nouveaux magasins drainant du flux est une aubaine...

**Cette fermeture de boutique ne repose sur rien....**



### ■ Qu'est-il prévu précisément dans l'accord sur le travail du dimanche?

- Des dimanches intégrés dans le planning des personnels
- Les conseillers commerciaux travaillent **AU MINIMUM 10 dimanches par an** et les managers **AU MINIMUM 17 dimanches par an !!!**

## A notre question concernant le maximum aucune réponse de la Direction !

- Un salarié voulant renoncer au travail du dimanche ne pourra le faire qu' à partir de **Septembre 2015 ! Et pour quelle affectation future ?**
- Quant au samedi il est **AU MINIMUM** d'un samedi travaillé sur 2 ...

## ■ L'analyse de la CFE-CGC : une banalisation du travail du dimanche

L'accord propose que la rémunération des dimanches soit majorée de 100% pour l'ensemble des personnels quelque soit leur statut non cadre ou cadre avec une prime versée sur trois années consécutives.

Dans cet accord il n'est pas précisé le nombre exact de dimanches travaillés et **la mention AU MINIMUM est extrêmement dangereuse**. Malgré notre insistance la direction n'a pas souhaité modifier cette terminologie et laisse planer un doute sur ses intentions réelles... Les vendeurs devraient donc travailler environ 14 à 15 dimanches par an et les managers 1 dimanche sur 2 et un week-end sur 4 au mieux... Sans doute une illustration de l'équilibre Vie Privée/Vie professionnelle !!

La CFE-CGC est favorable aux évolutions rendues nécessaires par la situation économique, les marchés, et les services attendus par les clients. Mais elle n'en oublie pas pour autant les personnels qui collaborent tous les jours à la réussite de la transformation de cette entreprise

depuis plusieurs années. La CFE-CGC défend l'emploi et le pouvoir d'achat mais rappelle que le dimanche n'est pas un jour comme les autres et ne souhaite pas le banaliser.

Le travail du dimanche doit donner lieu à de véritables compensations en termes de temps, de rémunérations, d'équilibre avec la vie familiale et de projection de carrière

La CFE-CGC exige un vrai volontariat pour TOUS avec des critères bien définis et non pas des MINIMA!

La CFE-CGC refuse l'ouverture de négociations boutique par boutique. Cela n'a aucun sens. Il faut absolument une négociation par zone géographique ce qui permet d'assurer une cohérence d'ensemble.

**Attention ! Cet accord ouvre une brèche dangereuse pour beaucoup d'autres boutiques**, notamment celles situées dans des centres commerciaux ou dans d'autres «Zone d'Animation Culturelle et Touristique» qui ne rêvent que d'une seule chose : ouvrir le dimanche.

**Quelles autres boutiques seront concernées demain par l'ouverture du dimanche ? Quelles sont celles qui auront vocation à fermer ? Quel impact sur les personnels? Les personnels vont-ils subir un chantage de fermeture de boutique s'ils ne sont pas volontaires pour travailler les dimanches ?**

La Direction souhaite obtenir un chèque en blanc des Organisations Syndicales signataires qui deviendront, de fait, les seules à participer aux réunions de suivi ! Voilà le nouveau visage du dialogue social !

***Cela frise l'autogestion et les reculs sociaux sont évidents. Les personnels jugeront ...***

---

## La CFE-CGC revendique

---

- ✓ Une négociation par secteurs géographiques sur les ouvertures du dimanche
- ✓ Le respect du volontariat et un contrat clair et précis sur le nombre de dimanches travaillés
- ✓ Des études précises sur les ventes générées et les flux de clientèle les dimanches
- ✓ Des recrutements pour permettre l'ouverture 7jours sur 7 dans des conditions décentes
- ✓ Le respect des engagements vie professionnelle et privée

### Vos correspondants CFE-CGC

Rémy GIRARDIN - 06 73 19 82 05  
Anne MESTRE - 06 87 81 42 12  
Hélène GERMANI - 06 86 58 77 78  
Sandrine VENON – 06 70 80 01 45  
Ghislain VILLET - 06 85 82 88 60

[www.cfecgc-orange.org/annuaire-du-syndicat/](http://www.cfecgc-orange.org/annuaire-du-syndicat/)

**24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés**

### Cadres et non cadres, plus d'infos sur : [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

Retrouvez la version électronique de ce tract avec les liens cliquables sur le site web de la CFE-CGC

[www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/](http://www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/)

**nos lettres :**

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionnariat salariés

pour vous abonner : [info@cfecgc-orange.org](mailto:info@cfecgc-orange.org)

**nos blogs :**

- [www.telecoms-media-pouvoir.net](http://www.telecoms-media-pouvoir.net)
- [www.adeas-ftgroup.org](http://www.adeas-ftgroup.org)